



ASSOCIATION DE SAUVEGARDE ET DE PROTECTION DU LITTORAL ET DE LA PRESQU'ÎLE DE GÂVRES.

Association à but non lucratif, loi du 1 juillet 1901

Siège : 56680 GÂVRES ; Tél : 0297824006 ou 0630081283
Mail : molema-bzh@orange.fr

Le Département du Morbihan s'est beaucoup investi pour proposer un itinéraire d'une piste cyclable et des aménagements de stationnements automobiles et vélos le long de la route départementale 158 entre Plouhinec et Gâvres.

Il s'agit de sécuriser la route de façon durable et permettre aux usagers d'accéder à la petite mer de Gâvres et à l'océan (pêcheurs à pied, promeneurs, plagistes, kitesurfeurs).

Le Département a budgété le coût d'aménagement de la piste cyclable.

L'association de sauvegarde et de protection du littoral de la presqu'île de Gâvres soutient ce projet et demande aux services de l'État de tout mettre en œuvre pour que cette réalisation aboutisse enfin.

Par ma signature, je demande également que tout soit mis en œuvre pour finaliser ce projet d'intérêt majeur pour toute une population.

NOM :

PRENOM :

VILLE :

CODE POSTAL :

EMAIL :

SIGNATURE :

Pétition à télécharger et à déposer à la Mairie de Gâvres si vous préférez le format papier, ou signez là électroniquement .